

LA LANGUE PICARDE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

L'agence régionale de la langue picarde, la région académique Hauts-de-France et la région Hauts-de-France s'associent pour assurer la promotion de la langue picarde.

L'agence régionale de la langue picarde est missionnée par la région Hauts-de-France afin d'assurer la transmission du picard. Elle est soutenue par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ainsi que par la région Hauts-de-France.

In kien,
in cot,
éne mouke...
du picard
din t'bouke*



Région
Hauts-de-France

Agence d'el
région pour el
langue picarde

LIENS UTILES

Académie d'Amiens : www.ac-amiens.fr

Académie de Lille : www.ac-lille.fr

La Région Hauts-de-France : www.hautsdefrance.fr

Agence régionale de la langue picarde :

4 rue Lamarck. 80000 Amiens - 03 22 71 17 00 - contact@languepicarde.fr - www.languepicarde.fr

*Un chien, un chat, une mouche...
du picard dans ta bouche

LA LANGUE PICARDE

Le picard est parlé sur les cinq départements des Hauts-de-France et en Belgique. Il est souvent appelé « chti » ou « patois » mais le nom officiel est « picard ».

Il s'agit d'une langue régionale comme le breton, le basque ou le flamand occidental. Le picard vient du latin et a évolué différemment du français.



LE PICARD À L'ÉCOLE ?

A la rentrée 2022, votre enfant pourra profiter d'une initiation hebdomadaire. Ce temps permettra d'aborder les notions de base et le vocabulaire du quotidien. Cette initiation sera assurée par un enseignant de l'Éducation nationale ou un intervenant agréé.

POURQUOI INITIER VOTRE ENFANT AU PICARD ?

- Pour améliorer la maîtrise des langues dès l'école primaire et aussi comprendre le territoire sur lequel nous vivons.
- Pour découvrir et transmettre un patrimoine régional riche et ancien.
- Pour mieux maîtriser le français en distinguant mieux les deux langues et en évitant de les mélanger.

La langue picarde est reconnue par le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale selon la circulaire MENE2136384C du 14/12/2021.

ET APRÈS ?

Cet enseignement, destiné à l'ensemble du cycle primaire se poursuivra au collège. La langue picarde pourra être présentée en option pour le diplôme national du brevet ou le baccalauréat.

